

Franchises sportives

● (1720)

Le député a fait remarquer que la mesure proposée ne résoudrait pas nécessairement le problème, mais il importe au plus haut point d'en arriver un jour à une solution. Il est à souhaiter qu'un projet de loi soit présenté et que Saskatoon ait son équipe. Cela ne se fera peut-être pas par ce projet de loi-ci, mais j'espère que le comité étudiera la proposition.

Quand le débat a commencé le printemps dernier, les gens avaient la conviction profonde que Saskatoon aurait une équipe. J'avais peur qu'ils n'entretiennent de trop grandes espérances. Les amateurs locaux pensaient que la question se réglerait facilement. J'ai eu par le passé des rapports avec des multinationales dans d'autres parties du monde. Je m'en faisais pour les amateurs parce que je savais qu'ils essaieraient probablement un refus. C'est ce qui est arrivé. On les a laissés tomber.

La LNH, qui est en quelque sorte une grande entreprise, cherche à faire des bénéfiques. Elle perd de vue l'humble public, les amateurs, qui la font vivre. Le producteur de fruits de l'Amérique centrale ou le producteur de sucre du Brésil doit son succès aux humbles ouvriers qui souvent sont négligés ou n'ont rien à dire dans la marche des affaires. Quand tout cela se brassait à Saskatoon le printemps dernier, j'avais constamment l'impression de revivre ce que j'avais déjà connu dans d'autres parties du monde. Je sentais que personne ne porterait attention à ceux qui sont la base de l'organisation, le public ou les familles des joueurs. Sans eux, la Ligue nationale de hockey n'existerait pas, mais je savais que la Ligue aurait d'autres préoccupations comme celle de s'établir là où elle pourrait attirer le plus de monde et retirer le plus de profits.

Il y a en Saskatchewan des personnes d'une espèce à part. Elles croient en ce sport. Elles sont prêtes à de grands sacrifices pour voir le projet se réaliser. Notre devoir aux Communes est de veiller à ce que leurs aspirations soient satisfaites. Nous devons trouver le moyen de modifier la loi ou de proposer celle qu'il faut pour que la Ligue nationale de hockey ne puisse empêcher la création d'une équipe en Saskatchewan même lorsque la base, le financement et tout le reste est là pour en assurer le fonctionnement. Nous avons une responsabilité en tant que députés.

Je trouve réjouissant que les trois partis aient été d'accord. Le printemps dernier, le premier ministre (M. Trudeau) a écrit à la Ligue nationale de hockey. Le parti progressiste conservateur appuyait le projet de licence à Saskatoon. Le Nouveau parti démocratique était en faveur du projet. La décision de la Chambre semblait unanime, mais, malheureusement, la licence n'a pas été accordée à Saskatoon et dans un sens, l'affaire est restée en plan.

Nous appuyons moralement et de toutes les façons que nous le pouvons la motion du député de Saskatoon-Ouest. Je compte que le gouvernement va s'arranger pour que la question soit renvoyée au comité pour étude. La Ligue nationale de hockey pourra comparaître pour exposer son point de vue. Elle pourrait y être interrogée. Il n'y a au fond rien à cacher. Si elle a de

bonnes raisons, qu'elle nous les expose. Sinon, qu'elle s'explique. C'est simple. C'est ainsi que se font les choses dans notre pays. C'est ainsi que fonctionnent les comités. C'est la raison d'être du Parlement. J'ai confiance que le gouvernement laissera le projet de loi aller au comité et que les résultats seront positifs pour toutes les personnes de la Saskatchewan qui veulent voir une équipe de hockey professionnelle s'établir à Saskatoon.

M. Chris Speyer (Cambridge): Monsieur le Président, je puis affirmer à la Chambre que mon intervention sera relativement brève. Je viens de Cambridge, et ma famille s'est toujours beaucoup intéressée au hockey. C'est ce qui m'incite, au fond, à prendre la parole. Mon père a joué dans la Ligue nationale. Bien que je n'aie jamais eu les aptitudes du député de Joliette (M. La Salle), j'aime beaucoup ce sport.

Franchement, j'ai été choqué de l'accueil réservé à la demande de Saskatoon le printemps dernier. J'ai constaté, en regardant les sports professionnels, que les habitants de la Saskatchewan sont d'ardents supporteurs et je sais ce que ce sport représente pour la Saskatchewan. Il est incroyable que des gens parcourent 300 ou 400 milles pour aller voir un match des Roughriders. Cette province témoigne d'un enthousiasme débordant et elle mérite une licence de la Ligue nationale de hockey.

Le rejet de la demande repose sans doute sur de bonnes raisons qui n'ont pas été données, mais il n'est pas douteux que la façon dont la LNH a réglé la question ne me satisfait pas. Je pense que toutes les équipes professionnelles devraient avoir un certain degré de responsabilité. À cet égard, je pense que le hockey est un de nos trésors nationaux. C'est un des sports, comme le football, qui favorisent l'unité de ce pays. Il nous donne un véritable sens de la compétition et nous n'oublions jamais nos équipes professionnelles. Cela dit, il y a vraiment là une question de confiance. De ce fait, je pense que la LNH a l'obligation d'être franche et de nous dire pourquoi la licence a été refusée.

Je me rappelle que le premier ministre (M. Trudeau), c'était peut-être en juin dernier, a fait savoir dans un communiqué qu'il essaierait de voir s'il pouvait, d'une façon ou d'une autre, influencer le président de la Ligue nationale de hockey. Il avait promis à tous les Canadiens, à la Chambre qu'il ferait son possible pour voir si la demande de Saskatoon ne pourrait pas être acceptée. Peut-il y avoir un meilleur moyen que de renvoyer cette question au comité?

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt l'intervention du député de Welland (M. Parent) qui prétend s'intéresser à la question, mais il a déclaré que le projet de loi laissait à désirer. Je voudrais mettre à l'épreuve le côté gouvernemental, car je pense que cette question devrait être examinée par le comité permanent de la justice et des questions juridiques de la Chambre des communes. Tout le monde sait qu'il n'y a aucune raison pour qu'on ne la renvoie pas à ce comité immédiatement.

En conséquence, je propose, appuyé par le député de Edmonton-Strathcona (M. Kilgour):

Qu'on modifie la motion en retranchant tous les mots après «Que» et en les remplaçant par ce qui suit: